



**MISE A DISPOSITION DU TROISIEME AMENDEMENT AU DOCUMENT
D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL DU 13 MARS 2023 DÉPOSÉ AUPRÈS DE L'AMF LE 3
AOUT 2023**

BNP Paribas informe le public qu'un amendement au Document d'Enregistrement Universel du 13 mars 2023 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 3 août 2023.

La version française de cet amendement est répertoriée sous le n° D. 23-0087-A03 et la version anglaise de cet amendement est répertoriée sous le n° D.23-0143-A03.

Ces documents en version française et anglaise peuvent être consultés sur le site internet de BNP Paribas et sur le site internet de l'AMF.

Site BNP Paribas :

(<https://invest.bnpparibas/recherche/rapports/documents/rapports-financiers-et-sociaux>)